# Les institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti de 2018 à 2024 : Analyses statistiques, catégorisation géographique et perspectives

**Marc-Donald VINCENT & Rochelyn DONA**

Discipline ou domaine de recherche : « Éducation et enseignement supérieur »

Auteur correspondant : Marc-Donald VINCENT

Courriel : vmarcdonald@gmail.com

2024 | Volume : 1 (numéro : 6) | pages 101 à 120

**Article disponible en ligne à l'adresse :**

---

Lien de l'article : https://www.lescientifique.org/rhsshvolume1numero6

---

© ***Revue Haïtienne des Sciences Sociales et humaines (RHSSH)***, 2024

La *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et humaines (RHSSH)* est une revue scientifique du *Centre de Recherche Intégrée et Scientifique d'Haïti (CRISH)* créé le 10 novembre 2017. S'ajoutant à la RHSSH, le CRISH héberge plusieurs autres revues scientifiques qui publient des articles scientifiques originaux prenant les formes d'articles théoriques, d'articles empiriques et d'articles de synthèse. Les articles publiés couvrent notamment les disciplines des sciences sociales et humaines, des sciences naturelles et de la vie et le domaine du combitisme. Entre autres, le *Centre de Recherche Intégrée et Scientifique d'Haïti* héberge un journal socioprofessionnel, *Le Scientifique*, publiant des actualités sociales et professionnelles.

**Citation APA :**

Vincent, M. D., & Dona, R. (2024). Les institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti de 2018 à 2024 : Analyses statistiques, catégorisation géographique et perspectives. *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et Humaines*, 1(6), 101-120. Consulté sur https://www.lescientifique.org/rhsshvolume1numero6

# LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECONNUES EN HAÏTI DE 2018 À 2024 : ANALYSES STATISTIQUES, CATEGORISATION GÉOGRAPHIQUE ET PERSPECTIVES

**Marc-Donald VINCENT[1] & Rochelyn DONA[2]**

## 1. Résumé de l'article

Les institutions d'enseignement supérieur (IES) à travers le monde représentent la force motrice du développement durable d'un pays. Ainsi, toucher la problématique du développement des IES revêt une importance capitale pour Haïti. De ce fait, l'objectif de cet article consiste à analyser l'évolution du nombre des IES reconnues par l'État haïtien de 2018 à 2024 afin de définir des perspectives. Car, la problématique du fonctionnement arbitraire des institutions d'enseignement supérieur impose au gouvernement haïtien de gérer le problème institutionnellement. De 138 institutions d'enseignement supérieur reconnues en 2018 par les organes compétents du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), notamment de la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS), le nombre d'institutions d'enseignement supérieur évoluant en Haïti s'accroît à 177, ce qui représente 28 %. Cependant, dans l'intervalle d'un an, de 2023 à 2024, les analyses statistiques du nombre d'IES montrent une croissance de 13 % avec un nombre supplémentaire de 21 institutions, tandis que le nombre évoluait à seulement 18 institutions de 2018 à 2023. En conclusion, les résultats témoignent d'une croissance exponentielle du nombre d'IES dans le pays malgré la crise multidimensionnelle et chronique que connait le pays.

**Mots-clés** : Accréditation, catégorisation géographique, développement durable, éducation, institution d'enseignement supérieur.

## 2. Abstract

Higher education institutions (HEIs) around the world represent the driving force behind a country's sustainable development. Thus, addressing the issue of HEI development is of paramount importance for Haiti. Therefore, the objective of this article is to analyze the evolution of the number of HEIs recognized by the Haitian state from 2018 to 2024 in order to define perspectives. Because the problem of the arbitrary functioning of higher education institutions requires the Haitian government to manage the problem institutionally. From 138 higher education institutions recognized in 2018 by the competent bodies of the Ministry of National Education and Vocational Training (MENFP), in particular the Directorate of Higher Education and Scientific Research (DESRS), the number of higher education institutions operating in Haiti increased to 177, which represents 28%. However, in the one-year interval, from 2023 to 2024, statistical analyses of the number of HEIs show a growth of 13% with an additional number of 21 institutions, while the number evolved to only 18 institutions from 2018 to 2023. In conclusion, the results show an exponential growth in the number of HEIs in the country despite the multidimensional and chronic crisis that the country is experiencing.

**Keywords**: Accreditation, geographic categorization, sustainable development, education, higher education institution.

[1] Institut des Sciences, des Technologies et des Études Avancées d'Haïti (ISTEAH), Haïti
[2] Université Chrétienne du Nord D'Haïti, Limbé, Haïti

## 3. Introduction

Les institutions d'enseignement supérieur (IES) mieux connues sous le nom d'universités jouent un rôle fondamental dans le développement de nombreuses sociétés (Bayuo, *et al.*, 2020 ; Blasco, *et al.*, 2020 ; Abdelbaki, 2016 ; Campbell & Carayannis, 2012). Ainsi, les universités jouent ce rôle important en tant que leaders dans l'enseignement, la recherche, la technologie et l'éducation (Sharma, 2015). En conséquence, les IES et le secteur de l'enseignement supérieur sont essentiels pour stimuler le développement à tous les niveaux de vie. Par contre, les universités reconnues ayant une réputation mondiale par rapport à leur performance académique proviennent d'un petit nombre de pays, occidentaux pour la plupart (Salmi, 2009). En Haïti, la performance des institutions d'enseignement supérieur n'est pas encourageante. Face à cette problématique, de nombreux problèmes ont été identifiés comme étant à l'origine de cette situation, notamment les problèmes de mauvaise administration. Ainsi, la mauvaise performance de certaines universités s'explique par mille et une raisons. De ces raisons, Colet & Romainville (2006) évoquent la négligence de la mission de l'université par les institutions d'enseignement supérieur (IES). Pour leur part, Hallak & Poisson (2009) font mention de la corruption des universités comme l'une des causes expliquant leur mauvaise performance. Par ailleurs, il y a un autre phénomène beaucoup plus complexe dans le système de l'enseignement supérieur. Il s'agit d'une multitude d'universités fonctionnant sans avoir préalablement une autorisation ou une accréditation des organes compétents en la matière. En ce faisant, ces institutions d'enseignement supérieur n'existent pas officiellement, car elles ne sont pas légalement reconnues par l'État de leur pays. Haïti n'est pas exempt de ce phénomène. L'objectif de cet article consiste à analyser l'évolution du nombre des IES reconnues par l'État haïtien de 2018 à 2024 afin de définir des perspectives. Les résultats de cette analyse permettront de déboucher sur la catégorisation des IES par département géographique et amèneront à conclure sur des perspectives managériales.

À date, le nombre institutions d'enseignement supérieur fonctionnant légalement et illégalement en Haïti remonte à plus de 200. Toutefois, presque chaque année, la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS) placée sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) actualise la liste des institutions d'enseignement supérieur reconnues par l'État haïtien afin d'informer la population haïtienne sur les IES habilitées à fournir des services d'enseignement et de formation post-secondaires dans le pays. Cette démarche constitue un moyen pour combattre

la désinformation et l'illégalité. De plus, ce listing facilite une meilleure communication aux parties prenantes du secteur de l'enseignement universitaire tout en énumérant les IES haïtiennes officiellement reconnues au niveau du premier cycle (licence), du deuxième cycle (DESS et maitrise) et du troisième cycle (doctorat). Dans cette optique, la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS) et le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP, 2024) dirigée par le docteur en éducation Jean Judson JOSEPH, citant l'article 5 alinéa 23 du décret du 30 juin 2020 portant organisation, fonctionnement et modernisation de l'enseignement supérieur, définit l'enseignement supérieur comme un : « *ensemble de formations dispensées après la fin des études secondaires* ».

## 4. Évolution du nombre des IES reconnues en Haïti

Le nombre d'institutions d'enseignement supérieur (IES) évoluant en Haïti s'accroit progressivement sans questionner leur mission trilogique d'enseignement, de recherche et de contribution sociale et développementale. Face à cette problématique, la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS) officialise depuis l'administration de Jean Judson JOSEPH (Ph.D.) une liste mise à jour des IES reconnues par l'État haïtien (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle & Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 2024). L'analyse des données disponibles montre qu'en 2018, le nombre d'institutions d'enseignement supérieur (IES) évoluant en Haïti remontait officiellement à 138. En 2023, le nombre d'IES fonctionnant officiellement dans le pays est passé de 138 à 156. De nos jours, soit en 2024, le nombre d'institutions d'enseignement supérieur évoluant en Haïti est passé de 156 IES à 177 étant reconnues par les instances compétentes du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) pour l'année 2024. La figure (1) présente l'évolution du nombre des IES reconnues officiellement en Haïti.

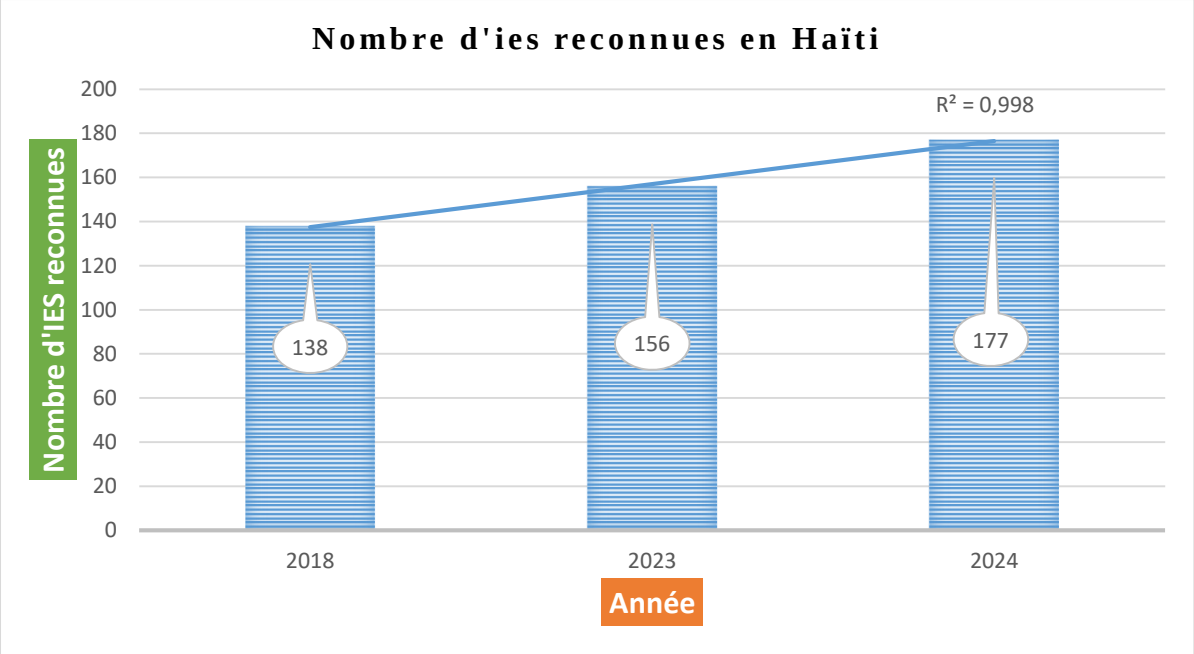



*Figure 1. Évolution du nombre des IES reconnues officiellement en Haïti*

Les données présentées à la figure (1) traduit l'évolution du nombre d'IES officiellement reconnues en Haïti de 2018 à 2024. De 2018 à 2023, le nombre d'IES reconnues en Haïti s'accroit à 13 %. De 2018 à 2024, le nombre d'IES reconnues en Haïti s'accroit à 28 %. De 2023 à 2024, le nombre d'IES reconnues en Haïti s'accroit à 13 %. Cependant, seulement dans l'intervalle d'un an de 2023 à 2024 le nombre d'IES augmente de 21 institutions ce qui représente 13 % par rapport à 2023. Ces données présentées à la figure (1) montrent une croissance exponentielle du nombre d'IES dans le pays malgré la crise multidimensionnelle et chronique que connait le pays. Car, depuis cinq (5) ans, cette crise s'aggrave au point la fuite de cerveaux s'accélère à tous les niveaux. La quasi-totalité des secteurs de la vie socioprofessionnelle se plaigne de l'impact malheureux des programmes d'immigration des États-Unis d'Amérique et du Canada affaiblissant les institutions d'enseignement supérieur en Haïti. Car, à l'heure, les statistiques font mention que plus de 200 000 ressortissants haïtiens ont reçu leur autorisation de voyage dans le cadre du programme humanitaire des États-Unis « *Humanitarian Parole* » communément appelé en Haïti *Programme Biden.* De ce nombre, une quantité non négligeable de professeurs d'universités, d'étudiants (à la licence, à la maitrise, au doctorat), de professionnels qualifiés, de professionnels expérimentés et de très jeunes haïtiens ont faussé compagnie dans l'objectif d'améliorer le niveau de leur condition de vie dans une terre étrangère où les conditions semblent les plus propices.

## 5. Catégorisation des IES reconnues en Haïti

La dernière publication du rapport de la DESRS pour l'année 2024 fait état de 177 institutions d'enseignement supérieur fonctionnant légalement en Haïti. De ce nombre, 89 % sont des institutions privées d'enseignement supérieur (IPES), 6 % sont des universités publiques en région (UPR), 4 % sont des institutions d'enseignement supérieur rattachées à certains ministères (IESM) et 1 % fait partie des universités publiques autonomes. À la figure (2), il est présenté la catégorisation des IES reconnues en Haïti.

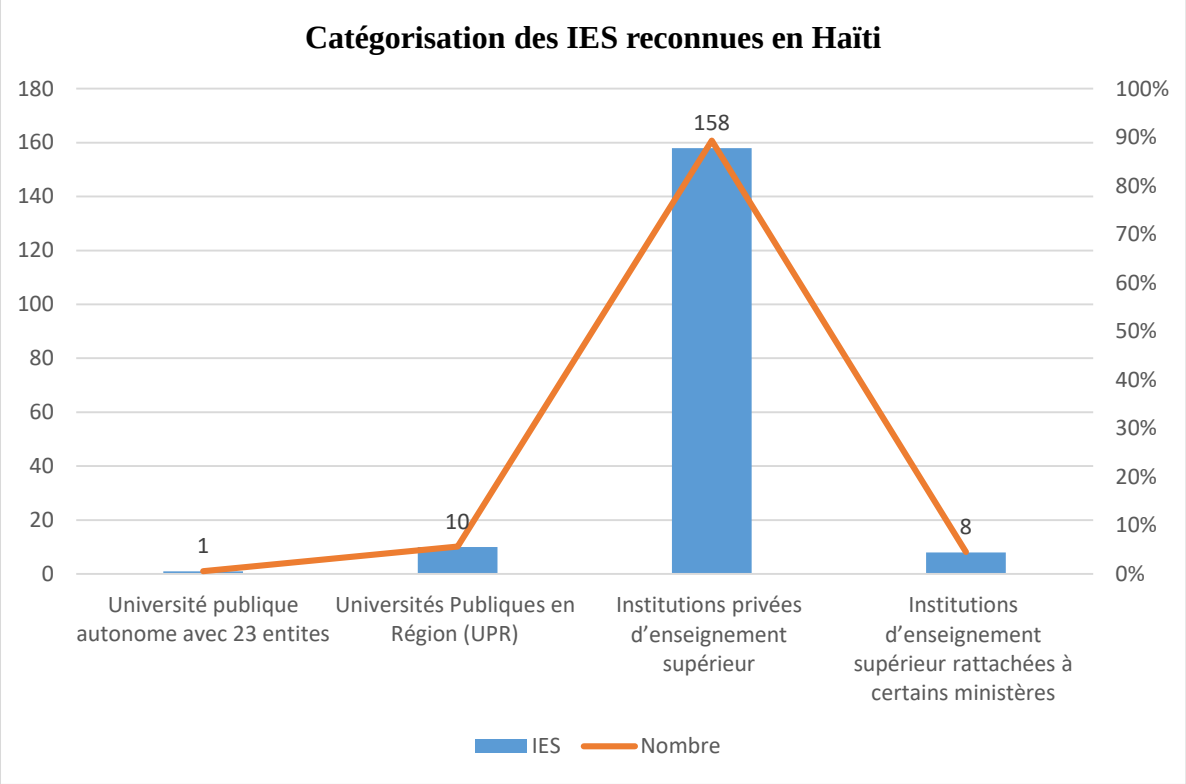



*Figure 2. Catégorisation des IES reconnues en Haïti*

La figure (2) montre que le nombre d'institutions privées d'enseignement supérieur évoluant en Haïti fait 8 fois la valeur des autres IES. Eu égard à la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS) du MENFP, 177 institutions d'enseignement supérieur évoluant en Haïti ont un permis de fonctionnement ou une accréditation. Étant une université publique autonome, l'Université d'État d'Haïti (UEH) contient pour sa part 23 entités. Rattaché au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), le Réseau des Universités Publiques en Région (RUPR) est composé de 10 universités dans 9 départements géographiques du Pays, hormis le département de l'Ouest. Alors que les institutions privées d'enseignement supérieur sont au nombre de 158 institutions,

les institutions d'enseignement supérieur rattachées à certains ministères sont au nombre de 8 centres ou écoles de formation.

## 3.1 Les universités publiques autonomes

Les universités publiques autonomes représentent 1 % du total d'universités fonctionnant en Haïti. L'Université d'État d'Haïti (UEH) est la seule institution publique d'enseignement autonome d'Haïti. Elle renferme 23 entités et se trouve dans neuf départements du pays à savoir l'Artibonite, le Centre, la Grand-Anse, le Nord, le Nord-Est, le Nord-Ouest, l'Ouest, le Sud et le Sud-est. Pour l'instant, l'UEH n'est pas encore dans le département des Nippes. Suivant l'Annexe 1. Liste des entités de l'Université d'État d'Haïti (UEH), il est présenté la répartition des entités de l'UEH par département géographique.

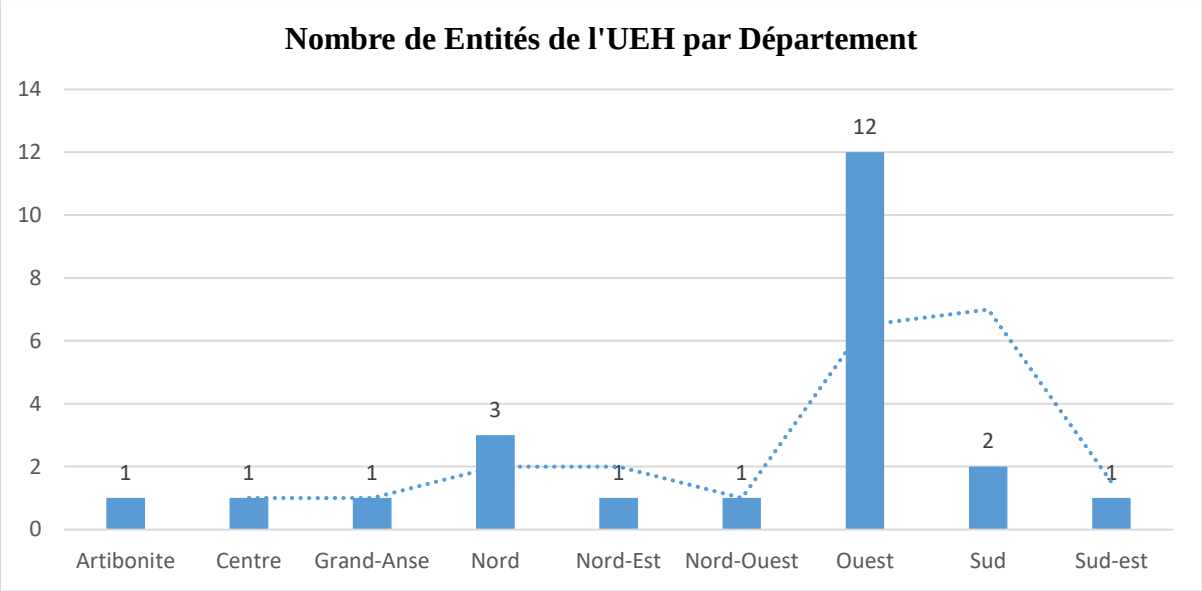



*Figure 3. Répartition des entités de l'UEH par département géographique*

## 3.2 Les universités publiques en région (UPR)

Les universités publiques en région (UPR) font partie du Réseau des Universités Publiques en Région (RUPR). Elles représentent 6 % du total d'universités fonctionnant en Haïti. Elles sont au nombre de 10 et se trouvent dans 9 départements géographiques du Pays à savoir l'Artibonite, le Centre, la Grand-Anse, le Nord, le Nord-Est, le Nord-Ouest, le Sud et le Sud-est, les Nippes (voir Annexe 2. Liste des Universités Publiques en Région (UPR)). Le RUPR est normativement rattaché au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP).

## 3.3 Les institutions d'enseignement supérieur attachées aux ministères

Certaines institutions d'enseignement supérieur sont rattachées à des ministères gouvernementaux. Elles représentent 4 % du total d'universités fonctionnant en Haïti. De ces institutions, il y en a 8 centres ou écoles de formation. Tous ces 8 centres ou écoles de formation se trouvent dans le département de l'Ouest du pays (voir Annexe 3. Liste des institutions d'enseignement supérieur attachées aux ministères).

## 3.4 Les institutions privées d'enseignement supérieur

89 % des institutions d'enseignement supérieur fonctionnant en Haïti sont des institutions privées d'enseignement supérieur (IPES). Toutefois, pour être reconnues légalement, elles suivent les procédures de la DESRS et du MENFP. Les institutions privées d'enseignement supérieur sont au nombre de 158 actuellement (2024) et sont repartis dans tout le pays. De ces IPES :

- 3,16 % se trouvent dans l'Artibonite ;
- 1,27 % se trouvent dans le Centre ;
- 2,53 % se trouvent dans la Grand-Anse ;
- 0,63 % se trouve dans les Nippes ;
- 8,86 % se trouvent dans le Nord ;
- 0,63 % se trouve dans le Nord-Est ;
- 1,90 % se trouvent dans le Nord-Ouest ;
- 75,32 % se trouvent dans l'Ouest ;
- 3,16 % se trouvent dans le Sud ;
- 2,53 % se trouvent dans le Sud-Est.

Suivant l'Annexe 4. Liste des institutions privées d'enseignement supérieur, il est présenté la répartition des institutions privées d'enseignement supérieur par département géographique.

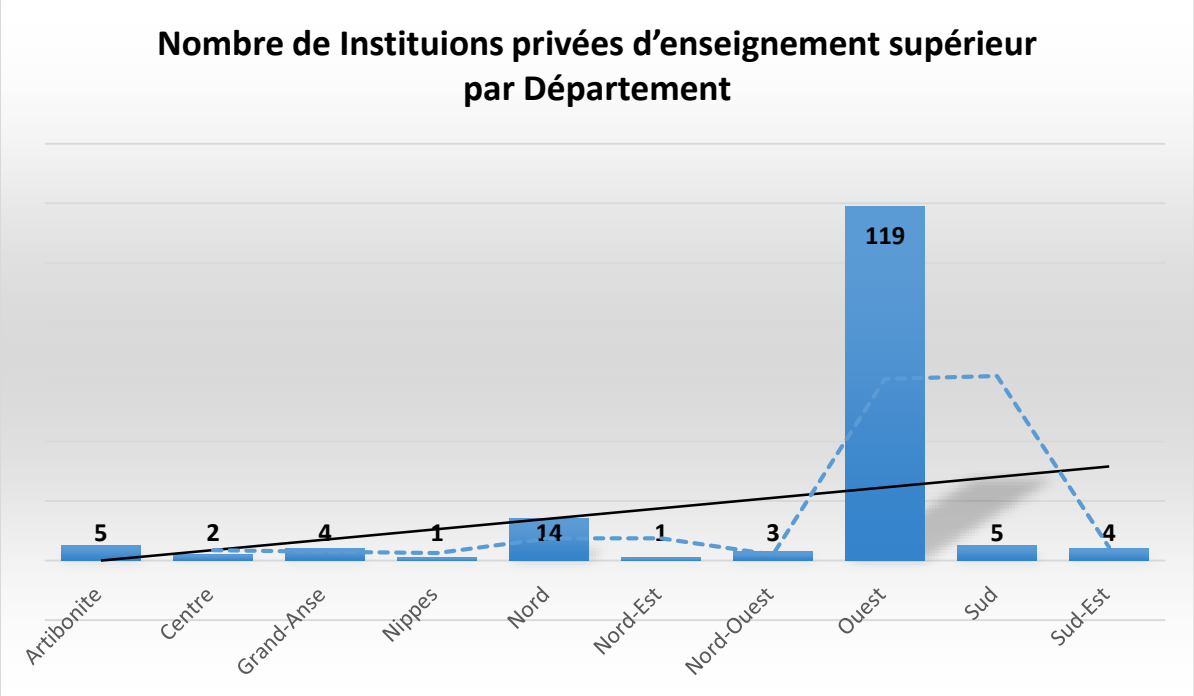



*Figure 4. Répartition des institutions privées d'enseignement supérieur par département géographique*

## 6. Perspectives

Malgré la crise multidimensionnelle que connait Haïti, les résultats des analyses statistiques montrent un accroissement exponentiel du nombre des IES haïtiennes, ce en dépit du fait qu'Haïti est le plus grand exportateur de talents au monde avec un taux représentatif de la fuite de cerveaux équivalent à 84 % (Dugger, 2005 cité par Pierre, et al., 2023). De ce fait, on se demande est-ce que la croissance exponentielle des IES haïtiennes s'explique par la loi de la demande ou de l'offre ou du moins du désir d'améliorer le secteur de l'enseignement supérieur. En conséquence, les analyses montrent paradoxalement que la motivation des potentiels étudiants a beaucoup chuté avec la crise sociopolitique que connait Haïti. Car, beaucoup d'étudiants ont dû arrêter leurs études au cours des cinq (5) dernières années. Entre autres, des programmes d'immigration des États-Unis d'Amérique et du Canada affaiblissent les institutions d'enseignement supérieur en Haïti. Car, à l'heure plus de 200 000 ressortissants haïtiens ont reçu leur autorisation de voyage dans le cadre du programme humanitaire des États-Unis « *Humanitarian Parole* » communément appelé en Haïti *Programme Biden.* Ce programme est conçu pour des ressortissants Cubains, Haïtiens, Vénézuéliens et Nicaraguayen afin de venir travailler aux États-Unis de manière légale. De ce nombre, une quantité non négligeable de professeurs d'universités, d'étudiants (à la licence, à la maitrise, au doctorat) et

de professionnels qualifiés ont faussé compagnie dans l'objectif d'améliorer le niveau de leur condition de vie dans une terre étrangère où les conditions semblent les plus propices.

À cet effet, le secteur de l'enseignement supérieur haïtien nécessite une réforme structurelle. Car, le fonctionnement des IES ne concorde pas à la mission de l'université étant (1) d'enseigner, (2) d'effectuer et de promouvoir la recherche sur des phénomènes haïtiens et mondiaux, et (3) de contribuer au développement du pays. Cette problématique ne favorise pas aux IES haïtiennes d'être compétitrices à certaines universités de la région « *Caraïbes* ». Pour ce faire, la réforme doit tenir compte de plusieurs aspects, notamment :

- Développer des infrastructures adéquates au fonctionnement des universités. Car, les universités exigent des bâtiments confortables pour l'enseignement et de l'espace pour des laboratoires. Selon le domaine offert, l'université requiert de vastes champs expérimentaux, des centres hospitaliers, etc.
- Améliorer le niveau de l'enseignement de l'université en prenant en compte le ratio professeur/étudiant, la réputation académique de l'université et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans la formation des étudiants.
- Promouvoir la recherche, la publication d'articles dans des revues scientifiques et vulgariser les mémoires (de licence ou maitrise) et thèses (de doctorat) des diplômes sur des plateformes numériques et bibliothèques en ligne. Dans cette optique, les universités doivent exiger aux professeurs de publier au moins un article scientifique par année académique dans une revue scientifique haïtienne ou internationale avec le nom de l'université inséré dans l'article. Les professeurs doivent rester en permanence dans la recherche pour se mettre à jour continuellement.
- Contribuer au développement socioéconomique et environnemental du pays en prenant en compte la facilité d'employabilité des diplômés de l'université, l'indice d'entrepreneurialité de l'université, la mise en œuvre de projets socioéconomique ou de recherche/action et l'utilisation des méthodes pouvant aider à atténuer les causes du changement climatique. Car, les universités haïtiennes doivent produire de nouvelles connaissances pouvant aider à relever des défis du développement durable. Elles doivent aussi proposer des solutions politiques aux crises haïtiennes selon les principes de la science.
- Démocratiser l'accès aux connaissances scientifiques et technologiques.

- Mettre beaucoup d'emphase sur l'éthique et la morale dans la formation des étudiants pour freiner les pratiques de corruption.
- Proposer des programmes et spécialités de formation adaptés aux besoins du pays. Les domaines en Sciences, Technologies, Ingénierie, Mathématiques (STIM) sont à prendre en compte.
- Gérer les universités selon les procédures administratives et financières conventionnelles.
- Motiver l'ensemble du personnel universitaire en augmentant leurs salaires et leurs prestations sociales.
- Promouvoir la culture et l'information scientifique dans les universités.
- Développer des partenariats gagnant-gagnant avec d'autres universités de la région et du monde francophone et anglophone.
- Veiller à ce que des administrateurs qualifiés et compétents soient nommés au rectorat, décanat, et tous les départements de l'université.
- Création d'un site Moodle pour faciliter la planification et la gestion et le suivi des cours.
- Création d'un site web pour l'université informant la clientèle sur : le nombre d'étudiantes et d'étudiants par année ; le nombre de programmes d'études, de facultés ou d'écoles et ses descriptions ; le nombre de grades offerts par année et ses descriptions ; la liste des professeurs et leurs niveaux académiques respectifs ; le nombre de graduées et gradués par année ayant présenté leur mémoire ou soutenu leur thèse de fin de cycle ; la liste des diplômées et diplômés pour faciliter la mise en place d'une authentification institutionnelle ; la description des projets sociaux, économiques et environnementaux réalisés par l'université et leurs impacts ; la liste d'entreprises ou d'incubateurs d'entreprises créés par l'université et leurs impacts.

## 7. Conclusion

Les institutions d'enseignement supérieur haïtiennes font face à de nombreux problèmes structurels et conjoncturels. De ces problèmes, nous avons relevé des problèmes administratifs, une faiblesse de financement, une carence de personnel universitaire, des cas de viols, une inadéquation des infrastructures universitaires, la fuite des cerveaux, le problème d'injustice, l'insécurité, le phénomène de grèves ou d'absentéisme, le problème de favoritisme, les pratiques de corruption. Entre autres, les IES subissent les conséquences des crises sociopolitiques haïtiennes à cause du confinement politique survenu suite à des émeutes, d'une

série de manifestations sociopolitiques violentes et des barricades. Ces comportements perturbent régulièrement le fonctionnement des IES. Malgré ces problèmes, les résultats témoignent d'une croissance exponentielle du nombre d'IES en Haïti. Car, de 138 institutions d'enseignement supérieur reconnues en 2018 par les organes compétents du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), notamment de la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS), le nombre d'institutions d'enseignement supérieur évoluant en Haïti s'accroît à 177 en 2024, ce qui représente 28 %. Cependant, dans l'intervalle d'un an, de 2023 à 2024, les analyses statistiques du nombre d'IES montrent une croissance de 13 % avec un nombre supplémentaire de 21 institutions, tandis que le nombre évoluait à seulement 18 institutions de 2018 à 2023.

En somme, les institutions d'enseignement supérieur haïtiennes doivent rentrer dans l'approche d'universités entrepreneuriales. Car, elles n'ont pas seulement le rôle d'enseignement mais doivent créer des entreprises et favoriser la création de nouvelles entreprises selon les exigences de la science. Toutes les universités citées dans les annexes qui suivent sont reconnues par l'État haïtien et proposent au moins des programmes de licence. Par ailleurs, pour le deuxième cycle universitaire (DESS et maitrise) et le troisième cycle universitaire (doctorat), nous nous attendons à ce que les organes compétents (DESRS, MENFP, etc.) publient également la liste des universités avec le nombre et la nature des programmes pour lesquels elles sont habilitées à fonctionner. Car, certains programmes d'études exigent des ressources beaucoup plus pointues. Delà, les prochaines listes pourront tenir compte aussi de la nature des programmes. Dans chaque colonne, il serait mentionner quel programme (licence, DESS, maitrise, doctorat) et quelles disciplines que chacune des IES peut offrir.

En conséquence, un aspirant étudiant devrait vraisemblablement choisir l'une de ces universités qui sont reconnues tant qu'une nouvelle liste ne soit pas mise à jour par la DESRS du MENFP. Il est à mentionner que d'autres IES peuvent être sur le point d'être reconnues par le MENFP mais attendent encore la prochaine publication pour être formellement reconnues. Cependant, nous tenons à signaler que cet article indexe seulement les universités, instituts, écoles ou facultés qui sont reconnus par le MENFP en 2024 et avant.

## 8. Références

Abdelbaki, N. (2016). Université marocaine et culture entrepreneuriale : quels enjeux et quelles perspectives de développement ?. *Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management*, 1(1), 84-97.

Bayuo, B. B., Chaminade, C., & Göransson, B. (2020). Unpacking the role of universities in the emergence, development and impact of social innovations–A systematic review of the literature. *Technological Forecasting and Social Change*, 155, 120030.

Blasco, N., Brusca, I., & Labrador, M. (2020). Drivers for universities' contribution to the sustainable development goals: An analysis of Spanish public universities. *Sustainability,* 13(1), 89.

Campbell, D. F., & Carayannis, E. G. (2012). *Epistemic governance in higher education: quality enhancement of universities for development*.

Colet, N. R., & Romainville, M. (2006). *La pratique enseignante en mutation à l'université*. De Boeck Supérieur.

Hallak, J., & Poisson, M. (2009). *Écoles corrompues, universités corrompues : que faire* ? Unesco.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle & Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. (2024). *Liste des Institutions Privées et Publiques d'Enseignement Supérieur (IES) reconnues en Haïti*.

Pierre, S., Dupénor, J., Kernizan, R., Vincent, M. D., Dauphin-Pierre, S., & Pierre, J. (2023). Analysis of an Entrepreneurial Ecosystem in Northern Haiti to Stimulate Innovation and Reduce Poverty. *The Journal of Entrepreneurship*, 32(2), S117-S141. https://doi.org/10.1177/09713557231201181

Salmi, J. (2009). *Le défi d'établir des universités de rang mondial*. The World Bank.

Sharma, R. S. (2015, July). Role of universities in development of civil society and social transformation. In Proceedings of international academic conferences (No. 2604181). *International Institute of Social and Economic Sciences*.

# 9. Annexes

*Annexe 1. Liste des entités de l'Université d'État d'Haïti (UEH)*

| **Entités de l'UEH** | **Département** |
|---|---|
| Campus Henri Christophe à Limonade (Cap-Haïtien) | Nord |
| Ecole de Droit de Fort-liberté | Nord-Est |
| Ecole de Droit et des Sciences Économiques de Hinche | Centre |
| Ecole de Droit et des Sciences Économiques de Jacmel | Sud-est |
| Ecole de Droit et des Sciences Economiques de Port-de-Paix | Nord-Ouest |
| Ecole de Droit et des Sciences Economiques des Cayes | Sud |
| Ecole de Droit et des Sciences Economiques des Gonaïves | Artibonite |
| Ecole Normale Supérieure (ENS) | Ouest |
| Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) | Ouest |
| Faculté d'Ethnologie (FE) | Ouest |
| Faculté d'Odontologie (FO) | Ouest |
| Faculté de Droit et des Sciences Economiques (FDSE) | Ouest |
| Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion du Cap-Haïtien | Nord |
| Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMP) | Ouest |
| Faculté des Sciences (FDS) | Ouest |
| Faculté des Sciences Humaines (FASH) | Ouest |
| Faculté Linguistique Appliquée (FLCay | Ouest |
| Institut National d'Administration de Gestion et des Hautes Etudes Internationales (INAGHEI) | Ouest |
| Institut Supérieur d'Etude et de Recherche en Sciences Sociales (ISERSS) | Ouest |
| Ecole Nationale des Infirmières de Port-au-Prince (ENIP) | Ouest |
| Ecole Nationale des Infirmières du Cap-Haïtien | Nord |
| Ecole Nationale des Infirmières des Cayes | Sud |
| Ecole Nationale des Infirmières de Jérémie | Grand-Anse |

*Annexe 2. Liste des Universités Publiques en Région (UPR)*

| Universités | Département |
|---|---|
| Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH) | Nord |
| Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG) | Artibonite |
| Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC) | Sud |
| Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ) | Sud-Est |
| Université Publique du Nord-Ouest à Port-de-Paix (UPNOPP) | Nord-Ouest |
| Université Publique du Centre à Hinche et à Mirebalais (UPCHM) | Centre |
| Université Publique des Nippes (UPNIP) | Nippes |
| Université Publique du Nord-Est (UPNE) | Nord-Est |
| Université Publique de la Grand-Anse (UPGA) | Grand-Anse |
| Université Publique du Bas Artibonite à Saint-Marc | Artibonite |

*Annexe 3. Liste des institutions d'enseignement supérieur attachées aux ministères*

| IES | Ministères |
|---|---|
| Centre de Techniques de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA) | Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) |
| Centre de Formation des Enseignants du Fondamental (CFEF) : | Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) |
| Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) | Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) |
| Ecole Nationale Supérieure de Technologie (ENST) : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) | Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) |
| Ecole Nationale des Arts (ENARTS) | Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) |
| Ecole Nationale de Géologie Appliquée (ENGA) | Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) |
| Ecole Nationale d'Administration Financière (ENAF) | Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) |
| Ecole Nationale d'Administration et de Politiques Publiques (ENAPP) | Primature |

*Annexe 4. Liste des institutions privées d'enseignement supérieur*

| # | Instituions privées d'enseignement supérieur | Département |
|---|---|---|
| 1 | Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres (AFPEC) | Ouest |
| 2 | Académie des Sciences Pures et Appliquées (ASPA) | Ouest |
| 3 | Académie Internationale des Sciences Politiques, Administratives et Stratégiques (AISPAS) | Ouest |
| 4 | Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC) | Ouest |
| 5 | Azure University (AU) | Ouest |
| 6 | Burnett International University (BIU) | Ouest |
| 7 | Centre d'Etudes Diplomatiques et Internationales (CEDI) | Ouest |
| 8 | Centre d'Informatique de Statistique et d'Administration (CISA) | Ouest |
| 9 | Centre de Conseil et de Formation aux Entreprises (CECOFE) | Ouest |
| 10 | Centre de Formation et de Développement Economique (CFDE) | Ouest |
| 11 | Centre de Management et de Productivité (CMP) | Ouest |
| 12 | Centre de Recherche en Finance, Informatique et Management (CREFIMA) | Ouest |
| 13 | Centre du Savoir Universel (CSU) | Ouest |
| 14 | Centre Universitaire de Développement Intégré (CUDI) | Nippes |
| 15 | Centre Universitaire de la Caraïbes (CUCA) | Ouest |
| 16 | Centre Universitaire Lumière Anacaona (CULA) | Ouest |
| 17 | Centre Universitaire Maurice Laroche (CUML) | Ouest |
| 18 | Centre Universitaire Moderne d'Haïti (CUMOH) | Ouest |
| 19 | Centre Universitaire Polytechnique d'Haïti (CUPH) | Ouest |
| 20 | CFEF Filles de Marie PARIDAENS | Ouest |
| 21 | Collège Universitaire de Christianville (CUC) | Ouest |
| 22 | Collège Universitaire de Roumanie (CURO) | Ouest |
| 23 | Ecole de Droit et de Notariat de Saint-Marc | Artibonite |
| 24 | Ecole Paramédicale Louis Pasteur (EPLP) | Ouest |
| 25 | Ecole Supérieure Catholique de Droit de Jérémie (ESCDROJ) | Grand-Anse |
| 26 | Ecole Supérieure d'Infotronique d'Haïti (ESIH) | Ouest |
| 27 | Ecole Supérieure de Chimie (CHEMTEK) | Ouest |
| 28 | Ecole Supérieure de Nursing Appliqué et de Technologie Médicale (ESNATECH) | Ouest |
| 29 | Ecole Supérieure de Technologie d'Haïti (ESTH) | Ouest |
| 30 | Ecole Supérieure Isaac Newton (ESIN) | Nord-Ouest |
| 31 | Faculté des Sciences de l'Education Regina Assumpta (FERA) | Nord |
| 32 | Faculté Craan d'Haïti (FCA) | Ouest |
| 33 | Faculté des Sciences Appliquées (FSA) | Ouest |

| | | |
|---|---|---|
| 34 | Grand Séminaire Notre Dame (GSND) | Ouest |
| 35 | Haiti Open University (HOU) | Nord |
| 36 | Haiti Paramédical Center (HPC) | Ouest |
| 37 | Haitian Education and Leadership Program (HELP) | Ouest |
| 38 | Info World University (IWU) | Ouest |
| 39 | Institut d'Enseignement Chrétien Siloé | Ouest |
| 40 | Institut d'Etudes Supérieures de l'Ouest (IESO) | Ouest |
| 41 | Institut de Formation Appliquée (IFA) | Ouest |
| 42 | Institut de Formation Biblique et Théologique d'Haïti (IFBTH) | Ouest |
| 43 | Institut de Formation des Cadres (IFC) | Ouest |
| 44 | Institut de Formation Supérieure en Sciences Administratives et Appliquées (IFSA) | Ouest |
| 45 | Institut de Gestion de Gouvernance et des Études Politiques (IGGEP) | Sud-Est |
| 46 | Institut de Philosophie Saint François de Salles (IPSES) | Ouest |
| 47 | Institut de Technologie Electronique d'Haïti (ITEH) | Ouest |
| 48 | Institut des Hautes Etudes Commerciales et Economiques (IHECE) | Ouest |
| 49 | Institut des Sciences, des Technologies et des Etudes Avancées d'Haïti (ISTEAH) | Ouest |
| 50 | Institut Haïtien de Formation en Sciences de l'Education (IHFOSED) | Ouest |
| 51 | Institut Haïtien des Sciences Administratives (IHSA) | Ouest |
| 52 | Institut International de Communication et des Relations Publiques (IICRP) | Ouest |
| 53 | Institut Louis Pasteur (ILP) | Ouest |
| 54 | Institut Supérieur de Gestion d'Entreprise et d'Administration (ISGEA) | Ouest |
| 55 | Institut Supérieur de Management des Politiques Publiques et de Gouvernance (ISMAPPGO) | Nord |
| 56 | Institut Supérieur de Recherche et de Développement Technologique (ISRDT) | Ouest |
| 57 | Institut Supérieur de Technologie Moderne et des Sciences Administratives d'Haïti (ISTMOSAH) | Ouest |
| 58 | ISSEPJ University ci-devant Institut Supérieur des Sciences Economiques Politiques et Juridiques (ISSEPJ) | Ouest |
| 59 | Institut Supérieur et Universitaire Professionnalisé (ISUP-EMATECH) | Nord-Est |
| 60 | Institut Supérieur Technique d'Haïti (ISTH) | Ouest |
| 61 | Institut Technique de la Côte Sud (ITCS) | Sud |
| 62 | Institut Universitaire de Formations des Cadres (INUFOCAD) | Ouest |
| 63 | Institut Universitaire de l'Ouest (IUO) | Ouest |
| 64 | Institut Universitaire de la Référence (INUREP) | Ouest |

| | | |
|---|---|---|
| 65 | Institut Universitaire des Sciences (IUS) | Sud-est |
| 66 | Institut Universitaire des Sciences de l'Education (IUSE/CREFI) | Ouest |
| 67 | Institut Universitaire des Sciences Juridiques et de Développement Régional (INUJED) | Ouest |
| 68 | PAODES Université | Ouest |
| 69 | Séminaire de Théologie Évangélique de Port-au-Prince (STEP) | Ouest |
| 70 | Séminaire Théologique de l'Eglise de Dieu en Haïti (STEDH) | Ouest |
| 71 | Séminaire Théologie Nazaréen d'Haiti | Ouest |
| 72 | Spring Hill University (SHU) | Ouest |
| 73 | Université Américaine des Sciences et de Développement International (UNASDI) | Nord-Ouest |
| 74 | Université Christ-Roi des Cayes (UCRC) ci-devant INFOJUSC | Sud |
| 75 | Université des Atlantes d'Haïti (UNATH) | Nord |
| 76 | Université Jérusalem de Pignon d'Haïti (UJEPH) | Grand-Anse |
| 77 | Université Mission Bon Samaritain (UMBS) | Ouest |
| 78 | Université Technologie Supérieure (UTS) | Ouest |
| 79 | Université Thomas Sankara d'Haïti (UTSH) | Nord |
| 80 | Université Adventiste d'Haïti (UNAH) | Ouest |
| 81 | Université Alexandre Dumas (UNAD) | Sud-Est |
| 82 | Université Américaine des Cayes (AUC) ci-devant American University of the Caribbéan. | Sud |
| 83 | Université Américaine des Sciences Modernes d'Haïti (UNASMOH) | Ouest |
| 84 | Université André E. Laroche (UAEL) | Ouest |
| 85 | Université Anténor Firmin (UNAF) | Ouest |
| 86 | Université Atlantique d'Haïti (UNIVERSAH) | Ouest |
| 87 | Université Autonome Charlemagne Péralte (UNACP) | Centre |
| 88 | Université Autonome de Port-au-Prince (UNAP) | Ouest |
| 89 | Université Bellevue (UNIBEL) | Ouest |
| 90 | Université Caraïbe (UC) | Ouest |
| 91 | Université Chrétienne d'Haïti-Mission Évangélique des Gonaïves | Artibonite |
| 92 | Université Chrétienne de la Communauté de Caïman (UCCC) | Nord |
| 93 | Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH) | Nord |
| 94 | Université Chrétienne Renaissance du Centre d'Haïti (UCRECH) | Centre |
| 95 | Université d'Etudes Internationales (UDEI) | Ouest |
| 96 | Université de Bas Artibonite (UNIBA) | Artibonite |
| 97 | Université de Jérémie (UJ) | Grand-Anse |

| | | |
|---|---|---|
| 98 | Université de la Concorde / Concord University, ci-devant CCHEC-CUMES | Ouest |
| 99 | Université de la Fondation Aristide (UNIFA) | Ouest |
| 100 | Université de la Renaissance d'Haïti (URH) ci-devant Institut Supérieur d'Administration et de Gestion (ISAG) | Ouest |
| 101 | Université de Léogane (UNIVEL) | Ouest |
| 102 | Université de Pétion-Ville (UNP) | Ouest |
| 103 | Université de Port-au-Prince (UP) | Ouest |
| 104 | Université de Technologie d'Haïti (UNITECH) | Ouest |
| 105 | Université de Technologies et Sciences (UTS) | Ouest |
| 106 | Université des Sciences Administratives et de la Santé (UNISAS) | Ouest |
| 107 | Université du Grand Nord d'Haïti | Nord |
| 108 | Université du Grand Sud D'Haïti (UGSH) | Sud |
| 109 | Université du SEED International Institute of Tropical Agriculture (USITA) | Sud |
| 110 | Université Edouard jenner ci-devant ISSIJ | Ouest |
| 111 | Université Emmaüs | Nord |
| 112 | Université Episcopale d'Haïti (UNEPH) | Ouest |
| 113 | Université Espoir de Calvary Chapel (UECC) | Ouest |
| 114 | Université Evangélique d'Haïti (UNEH) | Ouest |
| 115 | Université Fondwa (UNIF) | Ouest |
| 116 | Université Franco-Haïtienne du Cap-Haïtien (UFCH) | Nord |
| 117 | Université GOC | Ouest |
| 118 | Université Indépendante de l'Artibonite (UIA) | Artibonite |
| 119 | Université Innovatrice d'Haïti (UNIH) | Ouest |
| 120 | Université Intégrée de la Caraïbe (UNICA) | Ouest |
| 121 | Université Internationale d'Hispaniola (UNIDHI) | Ouest |
| 122 | Université Internationale de la Caraïbe | Nord |
| 123 | Université Internationale des Sciences Modernes et Appliquées (UNISMA) | Ouest |
| 124 | Université INUKA | Ouest |
| 125 | Université Jean-Price Mars (UJPM) | Ouest |
| 126 | Université Joseph Lafortune (UJLF) | Ouest |
| 127 | Université La Ferrière Joseph (UFJ) | Nord |
| 128 | Université La Pléiade d'Haïti (UPLEH) | Ouest |
| 129 | Université Les Encyclopédistes d'Haïti | Ouest |
| 130 | Université Libre du Sud-Est | Sud-Est |
| 131 | Université Lumière (UL) | Ouest |
| 132 | Université Métropole d'Haïti (UMH) | Ouest |
| 133 | Université Métropolitaine Anacaona (UMA) | Ouest |
| 134 | Université Michel Nord Isaac | Nord |
| 135 | Université Moderne d'Haïti (UMDH) | Ouest |

| | | |
|---|---|---|
| 136 | Université Mont Everest d'Haïti (UNEDH) | Ouest |
| 137 | Université Nelson Mandela (UNM) | Ouest |
| 138 | Université Nissage Saget (UNISSA) | Artibonite |
| 139 | Université Nobel d'Haïti (UNH) | Ouest |
| 140 | Université Notre Dame d'Haïti (UND'H) | Ouest |
| 141 | Université Nouvelle Grande-Anse (UNOGA) | Grand-Anse |
| 142 | Université Patronale d'Haïti (UNPH) | Ouest |
| 143 | Université Polytechnique Notre Dame du Rosaire (UPONDRO) | Ouest |
| 144 | Université Polyvalente d'Haïti (UPH) | Ouest |
| 145 | Université Ponds d'Espoir d'Haïti (UPOESAH) | Ouest |
| 146 | Université Providence d'Haïti (UPROH) | Ouest |
| 147 | Université Queensland (UQ) | Ouest |
| 148 | Université Quisqueya (UNIQ) | Ouest |
| 149 | Université Roi Henri Christophe (URHC) | Nord |
| 150 | Université Royale d'Haïti (URH) | Ouest |
| 151 | Université Ruben Leconte (URL) | Ouest |
| 152 | Université Saint Damien (USD) ci-devant INFOPAC | Ouest |
| 153 | Université Saint François d'Assise d'Haïti (USFAH) | Ouest |
| 154 | Université Sainte Géneviève | Ouest |
| 155 | Université Saint-Gérard (USG) | Ouest |
| 156 | Université Soleil d'Haïti (USH) | Ouest |
| 157 | Université Valparaiso (UV) | Nord-Ouest |
| 158 | Université Yahvé Nissi (UNYN) | Ouest |